

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

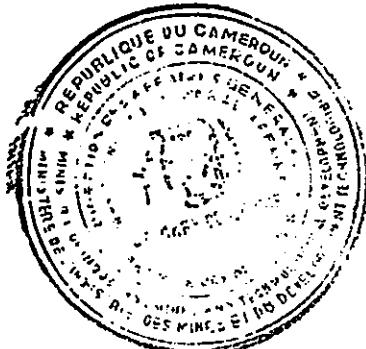
MINISTRY OF MINES, INDUSTRY  
AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT

ADDITIF No.1

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (ASMI)  
N°00002/ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 27 AOUT 2025 RELATIF A  
L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN VUE DE LA MISE EN  
PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN

AU LIEU DE

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (ASMI)  
N°00002/ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 27 AOUT 2025  
RELATIF A L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN  
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN



✓

## AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (ASMI)

N°00002/ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 27 AOUT 2025

RELATIF A L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN  
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN

### 01. Objet de la sollicitation

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) en vue de la pré-qualification des entreprises (Cabinets d'études) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'étude FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED), pour la mise en place d'une unité de production d'engrais chimiques au Cameroun.

### 02. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINMIDT, Exercice 2025.

### 03. Objectifs de la prestation

L'étude FEED (Front-End-Engineering-Design) envisagée a pour objectif de s'assurer que le projet est bien planifié et préparé avant de passer à la phase de conception détaillée et de construction. Il s'agira d'analyser différents aspects en vue de s'assurer que le projet sera techniquement viable, économiquement rentable et conforme aux normes de sécurité et environnementales.

### 04. Critères de qualification

Le Prestataire devra être un cabinet ou un groupement de cabinets compétent dans le domaine de la réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles. Il devra impérativement avoir déjà presté dans le secteur industriel au Cameroun, pour la réalisation d'études ou livraisons d'équipements industriels ces trois dernières années.

Il devra justifier des compétences minimales suivantes :

- avoir une expérience solide et continue d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la construction et/ou l'aménagement/étude d'infrastructures à vocation industrielle;
- avoir déjà réalisé au moins une (01) prestation similaire au Cameroun ou à l'étranger;
- avoir une capacité technique nécessaire à la réalisation de la prestation.

Le consultant choisi proposera au Maître d'Ouvrage dans le cadre de la prestation, une équipe qu'il considérera apte à l'accompagner, à conduire la mission.



Y

## **05. Composition et présentation du dossier de Manifestation d'Intérêt**

Les candidats à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

### **05.1. Volume 1 : Dossier administratif**

Le volume 1 comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours. Il s'agit :

- ❖ d'une lettre de motivation dûment signée et datée du candidat ;
- ❖ la copie de l'Attestation de Conformité Fiscale en cours de validité certifiée par le service émetteur ;
- ❖ une copie de l'Attestation de Non Faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- ❖ le plan de localisation des bureaux du siège ;
- ❖ une copie du registre de commerce certifiée.

### **05.2. Volume 2 : Dossier technique**

#### **Composition du dossier technique**

Le dossier technique devra comprendre :

##### **a) La liste du personnel clé**

Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- ❖ du curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- ❖ de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- ❖ de la définition des affectations aux tâches pour chaque expert.

Le personnel devra comprendre, entre autres compétences :

N°	Experts	Qualifications/Expérience
1	Chef de mission (E1)	Ingénieur en Génie Chimique ou Chimie des Procédés (Bac+5 ans au moins), ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé dans des projets similaires ou de même envergure et posséder des connaissances en : (i) ingénierie chimique (ii) optimisation des processus de production des unités, incluant les réactions chimiques et les équipements nécessaires (réacteurs, échangeurs de chaleur) ; (iii) optimisation des procédés : capable d'optimiser les rendements et l'efficacité énergétique des procédés de fabrication.  Ingénieur en Génie Industriel (Bac+5 ans au moins) et au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé

N°	Experts	Qualifications/Experience
7	<b>Géotechnicien (E7)</b>	Génie Civil et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Géotechnicien dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
8	<b>Topographe (E8)</b>	Ingénieur diplômé de formation en topographie ou cadastre (Bac+3 ans au moins) avec spécialisation en topographie et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Topographe dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
9	<b>Environnementaliste (E9)</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5 ans au moins) diplômé de formation en qualité, Hygiène sécurité et environnement, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'environnementaliste dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
10	<b>Socio-Economiste (E10)</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5 ans au moins) diplômé de formation en Economie/Economie des Transports, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Socio-économiste dans au moins un projet similaire ou de même envergure.

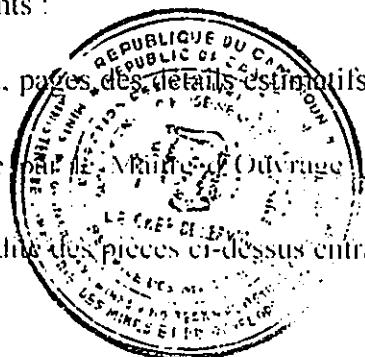
**b) La liste du personnel fixe qualifié**

**c) Les références du Candidat**

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires (domaine de la réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles) effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des quinze (15) dernières années.

Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- ❖ L'extrait du contrat (pages de présentation, pages des détails estimatifs, et pages de signature) ;
- ❖ le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'ouvrage ou tout autre document y tenant lieu ;
- ❖ Il est précisé que l'absence ou la non validité des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.



24

N°	Experts	Qualifications/Experience
7	<b>Géotechnicien (E7)</b>	Génie Civil et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Géotechnicien dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
8	<b>Topographe (E8)</b>	Ingénieur diplômé de formation en topographie ou cadastre (Bac+3 ans au moins) avec spécialisation en topographie et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Topographe dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
9	<b>Environnementaliste (E9)</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5 ans au moins) diplômé de formation en qualité, Hygiène sécurité et environnement, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'environnementaliste dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
10	<b>Socio-Economiste (E10)</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5 ans au moins) diplômé de formation en Economie/Economie des Transports, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Socio-économiste dans au moins un projet similaire ou de même envergure.

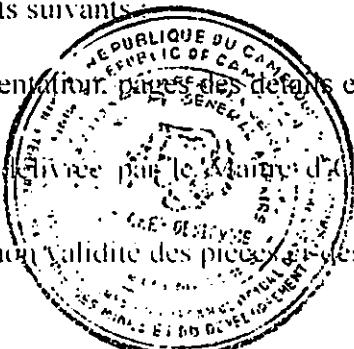
**b) La liste du personnel fixe qualifié**

**c) Les références du Candidat**

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires (domaine de la réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles) effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des quinze (15) dernières années.

Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- ❖ L'extrait du contrat (pages de présentation, pages des défauts estimatifs, et pages de signature) ;
- ❖ le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'ouvrage ou tout autre document y tenant lieu
- ❖ Il est précisé que l'absence ou la non validité des pièces susmentionnées entraînera la non recevabilité de la candidature.



4

## Critères d'évaluation du Dossier Technique

### Profil des experts : 55 points

1	<b>Chef de mission (E1) : 10 points</b>	Ingénieur en Génie Chimique ou Chimie des Procédés (Bac+5 ans au moins), ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé dans des projets similaires ou de même envergure et posséder des connaissances en : (i) ingénierie chimique pour concevoir les processus de production des engrains, incluant les réactions chimiques et les équipements nécessaires (réacteurs, échangeurs de chaleur) ; (ii) optimisation des procédés : capable d'optimiser les rendements et l'efficacité énergétique des procédés de fabrication.
2	<b>Ingénieur en Agro-industrie (E2) : 05 points</b>	Ingénieur en Agro-industrie (Bac+5 ans au moins), ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec une expérience dans au moins un projet similaire ou de même envergure et posséder des connaissances en : (i) agro-industrie pour concevoir les processus de production des engrains, incluant les réactions chimiques et les équipements nécessaires (réacteurs, échangeurs de chaleur) ; (ii) optimisation des procédés : capable d'optimiser les rendements et l'efficacité énergétique des procédés de fabrication.
3	<b>Ingénieur structure (E3) : 05 points</b>	Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 ans au moins), inscrit à l'ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Ingénieur du Génie Civil dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
4	<b>Architecte (E4) : 05 points</b>	Architecte (Bac+5 ans au moins), inscrit à l'Ordre National des Architectes ayant au moins cinq (05) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Architecte junior dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
		Ingénieur de Génie Electrique/Génie Mécanique/ Génie Industriel/ Maintenance Industriel (Bac+5 ans au moins), inscrit à l'ordre

2

5	<b>Ingénieur des Techniques Industrielles ou Electromécanicien, chargé des lots technologiques (E5) : 05 points</b>	National des Ingénieurs de Génie Electrique (ONIGE)/Génie Mécanique et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Ingénieur des Techniques dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
6	<b>Ingénieur Fluidé (E6) : 05 points</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5) en Hydraulique/Assainissement ayant au moins cinq (05) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Ingénieur Réseaux et courants faibles dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
7	<b>Géotechnicien (E7) : 05 points</b>	Ingénieur diplômé de formation génie civil, géotechnique ou autres (Bac+5 ans au moins), inscrit à l'ordre National des Ingénieurs de Génie Civil et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Géotechnicien dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
8	<b>Topographe (E8) : 05 points</b>	Ingénieur diplômé de formation en topographie ou cadastre (Bac+3 ans au moins) avec spécialisation en topographie et ayant au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Topographe dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
9	<b>Environnementaliste (E9) : 05 points</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5 ans au moins) diplômé de formation en qualité, Hygiène sécurité et environnement, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions d'Environnementaliste dans au moins un projet similaire ou de même envergure.
10	<b>Socio-Economiste (E10) : 05 points</b>	Ingénieur/Universitaire (Bac+5 ans au moins) diplômé de formation en l'économie/Economie des Entreprises, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience avérée. L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Socio-économiste dans au moins un projet similaire ou de même envergure.

**Expérience du cabinet les dix (10) dernières années : 15 points**

Entre 1 et 05 ans	05 points
Entre 05 et 10 ans	07 points

4

10 ans et plus	15 points
<b>Références du Cabinet (cinq (05) dernières années dans le domaine de la réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles : 15 points</b>	
Entre 1 et 03	05 points
Entre 03 et 05	07 points
Plus de 05	15 points
<b>Chiffre d'affaires (cinq (05) dernières années) : 15 points</b>	
Entre 200 et 400 millions	08 points
Plus de 400 millions	15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixantequinze (75) points sur cent (100) seront retenus.

#### **06. Dépôt de dossier**

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française ou anglaise et tirés en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marquées comme tels et un (01) dossier témoin destiné à l'ARMP, devront être déposés au Service des Marchés Publics du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Rose, Porte 116, au plus tard le 11 septembre 2025, à 10 heures et devront porter la mention :

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (ASMI)  
N°00002/ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 27 AOUT 2025  
RELATIF A L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN  
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN**

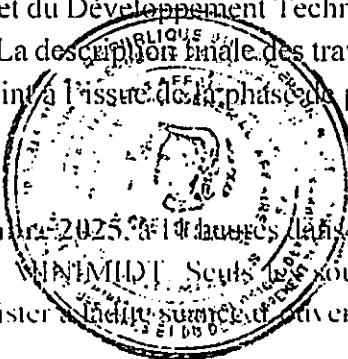
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### **07. Acquisition des documents relatifs à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt**

Les documents relatifs au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être retirés au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Service des Marchés Publics, Immeuble Rose, Porte 116. La description finale des travaux sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

#### **08. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres aura lieu le 11 septembre 2025, à 10 heures, dans la salle de session de la Commission de Passation des Marchés du MINMIDT. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à l'ouverture.



✓

## **09. Publication des résultats**

Les Cabinets d'Etudes retenus seront informés par voie de communiqué officiel.

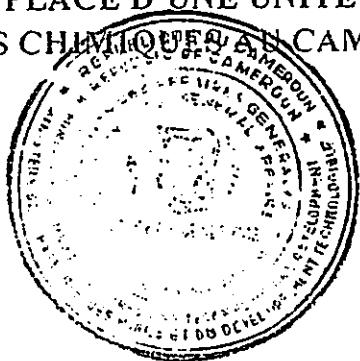
## **10. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires, notamment les TDR détaillés des travaux peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT, Immeuble Rose, Porte 116, Tel. : 222 22 27 35.

11. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748. /-

LIRE

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
INTERNATIONAL (ASMI)**  
N° 00009 /ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 09 SEPT 2025  
RELATIF A L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN  
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN



*4*

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
INTERNATIONAL (ASMI)

N° /ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU  
RELATIF A L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN  
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN

**04. Contexte et justification**

Le Cameroun dispose des terres et de plans stratégiques pour le développement du secteur agricole mais l'absence de production locale d'engrais et de pesticides entraîne une forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. A titre illustratif, d'après le tableau ci-dessous tiré de la note sur le commerce extérieur du Cameroun publiée en mars 2022 par l'institut national de la statistique (INS), le pays a importé en 2020, 209 780 tonnes d'engrais pour une valeur de 38 milliards de FCFA.

Tableau 1: importations d'engrais au Cameroun en 2020

	Quantité (en tonnes)	Valeur (en millions de FCFA)	Poids valeur
Russie	91 864	16 432	43%
Saint-Barthélémy	35 157	6 029	16%
Finlande	22 108	4 195	11%
Chine	16 228	1 927	5%
Pologne	11 615	1 848	5%
Maroc	8 177	1 770	5%
Norvège	6 595	1 158	3%
Vietnam	6 133	1 011	3%
Etats-Unis d'Amérique	3 963	852	2%
Belgique	3 825	591	2%
Total 10 premiers fournisseurs	205 562	35 814	94%
Autres pays	4 115	2 275	6%
Total importations engrais	209 780	38 089	100%

Source : INS, DGD/MINFI

La production locale d'engrais permettrait non seulement d'affirmer notre souveraineté en limitant leurs importations conformément à la politique d'import substitution prescrite par la SND 30 mais aussi, de booster la production agricole et agroindustrielle locale contribuant ainsi à une maîtrise de l'inflation sur les denrées de première nécessité induite entre autres par la conjoncture internationale actuelle marquée par les effets de la pandémie de la Covid-19.

19 et le conflit Russo-Ukrainien (la Russie étant le premier fournisseur d'engrais au Cameroun avec 43 % des parts de marché selon le tableau ci-dessus et l'Ukraine, le premier fournisseur du pays en blé).

## **05. Objet de l'Avis à Manifestation d'Intérêt**

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Entreprises et/ou de groupements d'Entreprises en vue de la réalisation des études Front-End-Engineering-Design (FEE-D) en vue de la mise en place d'une unité de production d'engrais chimiques au Cameroun.

## **03. Consistance de la prestation**

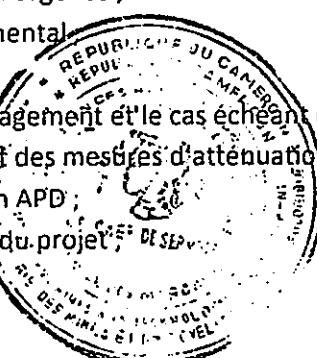
Les prestations attendues dans le cadre de cette opération sont composées de deux principales phases. De la réalisation de chacune desdites phases, il est attendu des documents précis.

S'agissant de la Phase 1, le consultant retenu devra produire :

- ❖ un rapport de premier établissement ;
- ❖ un rapport d'analyse contextuelle du projet ;
- ❖ un rapport d'analyses de faisabilité commerciale et technique en APD ,
- ❖ un rapport d'études socio-économiques en APS ;
- ❖ des rapports des études topographiques, géotechniques, architecturales et structurales en APS ;
- ❖ un rapport des études détaillées de benchmarking dans des unités de production d'engrais chimiques à l'international ;
- ❖ un rapport des études d'ingénierie et de conception préliminaires ;
- ❖ des Termes de Référence (TDR) des Etudes de Dangers et Plan d'Urgence ;
- ❖ des Termes de référence (TDR) des Etudes d'Impact Environnement et ceux des Etudes d'Impact Social.

En ce qui concerne la Phase 2, il s'agit :

- ❖ du rapport de l'analyse des aspects juridiques et réglementaires du projet ;
- ❖ du rapport des études d'ingénierie ;
- ❖ du rapport des études topographiques, géotechniques, architecturales et structurales en APD ;
- ❖ du rapport des Etudes de Dangers et Plans d'urgence ;
- ❖ du rapport des Etudes d'Impact Environnemental
- ❖ du rapport des Etudes d'Impact Social ;
- ❖ du rapport des études des schémas d'aménagement et le cas échéant d'expropriation du site ;
- ❖ du rapport d'analyse détaillée des risques et des mesures d'atténuation ;
- ❖ du rapport des études socioéconomiques en APD ;
- ❖ du document de planification et de gestion du projet ;
- ❖ des documents de passation des marchés.



#### **04. Participation et origine**

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Entreprises ou groupements d'Entreprises justifiant d'une bonne expérience dans la réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles. Il devra impérativement avoir déjà presté dans le secteur industriel au Cameroun ou à l'étranger, pour la réalisation d'études ou livraisons d'équipements industriels ces trois dernières années.

Le Maître d'Ouvrage établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, une liste restreinte des candidats.

Il reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant au profil recherché. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte d'un nombre minimal de trois (03) candidats présélectionnés, conformément aux dispositions combinées des articles 76 (4 et 7) et 77 (1) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### **05. Financement**

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINMIDT, exercice 2025.

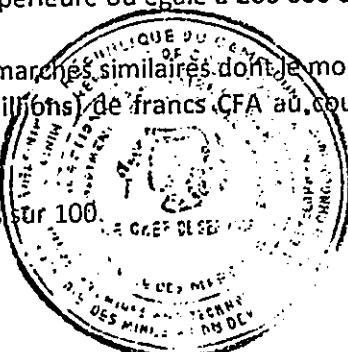
#### **06. Critères de pré-qualification**

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. être une Entreprise ayant une existence légale ;
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
  - un dossier administratif conforme aux spécifications du point 06.1 ci-dessous ;
  - une capacité technique et financière avérée, permettant la réalisation diligente du projet sur préfinancement éventuellement ;
  - avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires (études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles) ;
  - proposer un calendrier prévisionnel de réalisation du projet.

##### **06.1. Critères éliminatoires**

- pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 200 000 000 (deux cent millions) de francs CFA ;
- non justification de la réalisation de marchés similaires dont le montant cumulé est supérieur ou égal à 300 000 000 (trois cent millions) de francs CFA au cours des cinq (05) dernières années ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 75 points sur 100.



## **06.2. Critères essentiels**

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- présentation générale.....	05 points
- Expérience.....	15 points
- Personnel.....	50 points
- Moyens logistiques et financiers.....	20 points
- Calendrier prévisionnel de réalisation du projet.....	10 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront retenus. Les références, la capacité technique et financière constitueront des éléments essentiels d'évaluation des candidats.

## **07. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution du projet sera proposé par chaque soumissionnaire et constituera un des éléments de l'offre technique. Il ne devra pas excéder cinq (05) mois.

## **08. Dossier de candidature**

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

### **08.1. Volume A (Pièces administratives)**

Le « volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de Conformité fiscale du pays de domiciliation de l'entreprise ;
3. Une attestation de non faillite délivrée par les autorités compétentes du pays de domiciliation de l'entreprise ;
4. Un extrait du registre de commerce de l'entreprise, ou tout document équivalent ;
5. Un accord de groupement notarié, le cas échéant.

En cas de groupement, les pièces n°2,3 et 4 doivent être fournies par chacun des candidats qui constituent le groupement.

### **08.1. Volume B (Dossier technique)**

Le dossier technique devra comprendre :

#### **08.2.1. Expérience du Candidat**

L'expérience du consultant devra être présentée ainsi qu'il suit :

- a) La présentation de l'entreprise ;
- b) les références du candidat (le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de la réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
- c) les contrats (1<sup>ere</sup> et dernière pages, faisant ressortir les montants, la durée, le cocontractant et le client/maître d'Ouvrage/bénéficiaire) des prestations, les procès-verbaux de réception et éventuellement les attestations de bonne fin.

### 08.2.2. Le personnel clé

Le soumissionnaire devra fournir le curriculum vitae daté et signé, les copies de diplôme ainsi que les attestations de disponibilité signées avec le personnel proposé.

### 08.2.3. Les Moyens logistiques et financiers

Le soumissionnaire devra produire :

- les états financiers de l'entreprise des trois précédents exercices comptables (2022, 2023 et 2024) :
- une capacité financière ou l'accès à une ligne de financement d'un montant minimal de 200 000 000 (deux cent millions) de Francs CFA ;
- la présentation d'une logistique (matériel roulant, matériel informatique ou de reprographie des livrables attendus etc...) assortie de pièces justificatives, notamment : la carte grise du véhicule, les factures d'achat des ordinateurs portables ou desktop).

## 09. Grille d'évaluation

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

### a) Présentation générale (05 points)

Document avec sommaire, relié, paginé, différentes parties séparées par des intercalaires.

### b) Expérience : (15 points)

➤ Expérience générale : (07 points)

Le candidat qui doit avoir une existence établie et présenter au moins deux références (04 points/référence) dans les projets similaires.

➤ Expérience spécifique : (08 points)

Le candidat qui doit avoir une existence établie et présenter au moins deux références (04 points/référence) dans la réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles.

N.B : Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou de recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

### c) Personnel clé (50 points)

Le candidat devra présenter les profils de personnel clé ci-après :

#### 1. Chef de mission (E1) Ingénieur en Génie Chimique ou Chimie des Procédés (10 points)

1.1 Formation (Bac+5 ans au moins en Génie Chimique ou Chimie des Procédés)		
Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
Point	0	02
Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
1.2 Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
Point	02	03
1.3 Travaux dans la réalisation d'études diverses		Un maximum de cinq (05) projets (1 points par projet)

14

2. Ingénieur en Agro-industrie (E2) : (5 points)

1.1 Formation (Bac+5 ans au moins en Agro-industrie)		
Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
Point	0	02
1.2 Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
Point	1	02
1.3 Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)	

3. Ingénieur structure (E3) : (5 points)

1.1 Formation (Bac+5 ans au moins en Génie Civil et inscrit à l'ONIGC)		
Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
Point	0	02
1.2 Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
Point	0	02
1.3 Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)	

4. Architecte (E4) : (5 points)

1.1 Formation (Bac+5 ans au moins en architecture et inscrit à l'ONAC)		
Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
Point	0	02
1.2 Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
Niveau	< 5 ans	≥ 5 ans
Point	0	02
1.3 Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)	

5. Ingénieur des Techniques Industrielles ou Electromécanicien chargé des lots technologiques (E5) : (5 points)

1.1 Formation (Bac+5 ans au moins en Génie Électrique/Génie Mécanique/ Génie Industriel/ Maintenance Industriel inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Electrique (ONIGE)/Génie Mécanique)		
Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
Point	0	02
1.2 Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans

	Point	0	02
1.3	Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)	

6. Ingénieur Fluides (E6) : (05 points)

1.1	Formation (Bac+5 ans au moins en Hydraulique/Assainissement)		
	Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
	Point	0	02
1.2	Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
	Niveau	< 5 ans	≥ 5 ans
	Point	0	05
1.3	Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)	

7. Géotechnicien (E7) : (05 points)

1.1	Formation (Bac+5 ans au moins en Génie Civil et inscrit à l'ONIGC)		
	Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
	Point	0	02
1.2	Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
	Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	02
1.3	Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)	

8. Topographe (E8) : (02.5 points)

1.1	Formation (Bac+3 ans au moins en topographie ou cadastre)		
	Niveau	< Bac+3	≥ BAC+3
	Point	0	01
1.2	Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
	Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	01
1.3	Travaux dans la réalisation d'études diverses	Un maximum de deux (02) projets (0,25 points par projet)	

9. Environnementaliste (E9) : (05 points)

1.1	Formation (Bac+5 ans au moins en qualité Hygiène sécurité et environnement)		
	Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
	Point	0	02

	Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
1.2	Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	02
1.3	Travaux dans la réalisation d'études diverses		Un maximum de deux (02) projets (0,5 points par projet)

#### 10. Socio-Economiste (E10) : (02.5 points)

	Formation (Bac+5 ans au moins en Economie/Economie des Transports)		
	Niveau	< Bac+5	≥ BAC+5
	Point	0	01
	Expérience dans les travaux similaires (réalisation des études de faisabilité des projets de développement des infrastructures industrielles)		
1.2	Niveau	< 10 ans	≥ 10 ans
	Point	0	01
1.3	Travaux dans la réalisation d'études diverses		Un maximum de deux (02) projets (0,25 points par projet)

**N.B :** Pour chaque candidat, le soumissionnaire devra présenter, sous peine de rejet :

- Le curriculum vitae détaillé, signé et daté par le personnel ;
- Une copie du diplôme et éventuellement des certifications ;
- Une copie du contrat de travail ou une attestation de disponibilité signée par le candidat.

#### d) Moyens logistiques et financiers : (20 points)

L'entreprise devra présenter :

- une capacité financière ou d'une ligne de financement d'un montant minimal d'une capacité de 200 000 000 (deux cent millions) de Francs CFA (10 points) ;
- les états financiers certifiés des trois (03) derniers exercices (2022, 2023 et 2024) (05 points) ;
- la présentation d'une logistique (matériel roulant, matériel informatique ou de reprographie des livrables attendus etc...) assortie de pièces justificatives, notamment : la carte grise du véhicule, les factures d'achat des ordinateurs portables ou desktop (05 points).

#### e) Calendrier prévisionnel de réalisation du projet : (10 points)

Le soumissionnaire devra fournir un calendrier détaillé de réalisation du projet qui fait ressortir :

- Les différentes phases de réalisation du projet : (03 points) ;
- Les principales tâches à effectuer par phase : (03 points) ;
- Les tâches critiques et les mesures de mitigations envisagées : (04 points).

#### 10. Recevabilité et dépouillement des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais. Ils devront être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé au Service des Marchés Publics du Ministère

17

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
INTERNATIONAL (ASMI)  
N° \_\_\_\_\_ /ASMI/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU \_\_\_\_\_  
RELATIF A L'ETUDE FRONT-END-ENGINEERING-DESIGN (FEED) EN  
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION  
D'ENGRAIS CHIMIQUES AU CAMEROUN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des offres aura lieu le \_\_\_\_\_, à 11 heures dans la salle de session de la Commission de Passation des Marchés du MINMIDT. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

**11. Renseignements complémentaires**

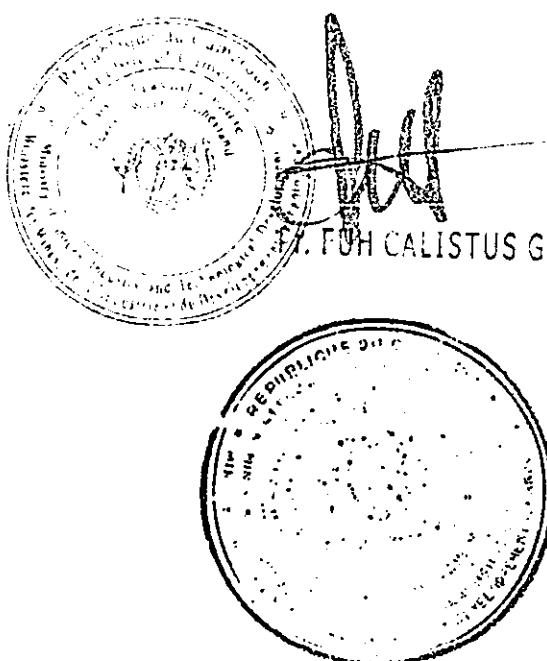
Les renseignements complémentaires ainsi que les termes de références liés au présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT porte 116.

Yaoundé, le 09 SEPT 2025

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (ai)**

**Ampliations:**

- ARMP;
- Archives/Chrono.



*[Handwritten signature]*  
IR